

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU Mardi 02 juin 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le mardi deux juin, le Conseil Municipal de SALAGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Virginie LAVOREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 27 mai 2026.

Présents : **LAVOREL** Virginie, **GENEST** Kathia, **PARADIS** Stéphane, **BENAIM** Fadiène, **GALLAND** Pierre, **PIREAUX** Jean Marc, **LAIGROZ** Gabrielle, **MERG** Sylvie, **GONIN** Martine, **MIGNOT** Loïc, **BARRET** Daniel, **GRANGETTE** Thierry, **SIFANTUS** Morgane, **LIGER** Valérie, **GALLAND** Lucie, **DUFAT** Cécile.

Absents : **PAGE** Didier, **NUGUET** Frédérick.

Excusés :

Pouvoirs : **BARIOZ** Michel à **PARADIS** Stéphane.

Secrétaire : **GENEST** Kathia.

La séance est ouverte à 19h.

Il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner Mme Kathia GENEST pour assurer ces fonctions.

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 16 avril 2026 à l'unanimité.

Le compte-rendu du conseil du 12 mai n'ayant pas été joint à la convocation ni ajouté à l'ordre du jour, il sera à approuver lors du prochain conseil municipal.

TE 38 : enfouissement Basse Tension route de Sermérieu

Une délibération est à prendre pour une continuité des travaux d'enfouissement pour le secteur du Revolet au Pontet, route de Sermérieu.

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ENEDIS, les montants prévisionnels sont les suivants :

- Prix de revient prévisionnel TTC de l'opération : 121 178 €
- Montant total de financement externe : 118 091 €
- Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE 38 : 0 €
- Contribution aux investissements : 3 087 €

Les 3 087 € correspondent aux frais d'étude.

Il est demandé si une politique d'enfouissement des réseaux sur l'ensemble de la commune est prévue. Aucun enfouissement généralisé n'est lancé.

Afin de permettre à TE38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveaux présentés ;
- prendre acte de l'appel de contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38.
- de prendre acte de l'obligation d'engager le montant de la contribution aux frais de maîtrise d'ouvrage au budget de la collectivité.

Le conseil, ayant entendu cet exposé, prend acte de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

- Prix de revient prévisionnel : 121 178€
- Financements externes : 118 091€
- Participation prévisionnelle : 3 087€

Le conseil, ayant entendu cet exposé, prend acte de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage de TE38 pour 0€

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Questions diverses :

- Pour la journée champêtre prévue à Salagnon le 20 juin, a-t-on des informations sur le lieu ? Sur l'organisation ? Aucune information à ce jour.
- Quelles sont les modalités du prêt des chaises et des tables de la commune ? Une délibération a été faite disant qu'on prêtait l'ancien matériel aux habitants sous réserve que les salles ne soient pas louées. Date de la demande de location à se faire confirmer par le demandeur pour vérifier si le matériel est disponible.
- En vue des élections présidentielles, les sollicitations de parrainage arrivent nombreuses en Mairie.
- Le livret des finances est finalisé. Il faudra l'envoyer à l'impression semaine prochaine après une dernière relecture de l'ensemble des membres du Conseil.
- PCS : en attente des derniers éléments pour envoi avant fin juin 2026.

- Le document unique sera rédigé par la communauté de communes et nous adhérons au service commun de gestion et d'administration du personnel pour une gestion de la partie RH dans son intégralité.
Coût : 508€/agent /an
- Cabinet BEAUR – rencontre avec les élus à proposer pour le vendredi 3 juillet afin de fixer le cadre règlementaire du futur PLU, préparer la concertation...
2 demi-journées à organiser : 1 avec les élus, 1 avec les élus et les PADD.
- Prochain conseil municipal axé sur la préparation du PLU le mercredi 24 juin 19h. Vote de la délibération de la prescription et de l'élaboration du PLU.
- Fleurissement de la commune apprécié.
- Une demande a été faite à la personne qui les a tournés, de remettre les panneaux de la commune « SALAGNON » dans le bon sens.
- Deux bancs réparés par nos agents techniques vont être installés vers la mairie ; 1 vers l'église et 1 sous le tilleul.
- Deux containers à verre ont été déplacés, au Revolet et au Foyer Communal. Ils ont été installés à l'extérieur, de l'autre côté des portails. Pour l'installation du 3^{ème}, il faut d'abord réaliser la plateforme. Il sera mis à Sicard le Haut, au croisement avec le chemin de Pierre Magnière.
- Un nouveau devis pour les produits d'entretien est en cours chez un autre prestataire.
- ORAPI a changé les batteries de l'autolaveuse, presque 700€ ; un problème d'entretien est signalé. Il faut redonner les consignes aux agents. Il faut réaliser des fiches procédures.
- La matinée broyage a eu lieu samedi 30 mai. 1/3 de la quantité des végétaux présents a été broyé. Prévoir 1 journée complète de broyage à l'automne et une matinée nettoyage du village.
- Réunion CCAS à la CCBD très intéressante sur l'attribution des logements sociaux par rapport aux situations avec un système de notation.
- Les personnes ayant la téléalarme ont été visitées.
- SFR va être contacté pour réparer les escaliers qui descendent de l'église à la rue du village.
- Des panneaux « Tenir vos chiens en laisse » vont être installés au Revolet.

- 1 local à l'OPAC est inutilisé. Se renseigner pour connaître les modalités pour que l'on puisse l'utiliser.
- Rien n'est prévu pour la fête de la musique à Salagnon cette année.
- Des devis ont été reçus pour différents projets ; pour le parking du Revolet, pour l'enrobés impasse du Revolet, pour le chemin des Pierres, pour adoucir le dos d'âne Chemin des Sables.
- Problème à la maternelle pour scanner les documents. Appeler le prestataire.
- Demande d'avoir le pack office sur le pc de la maternelle. Faire l'inventaire des licences et des besoins.
- SALTO pour les badges. Mise à jour des portes à faire. Pose des dernières serrures à faire. Les contacter.
- Câblage de la mairie à terminer en électricité.
- Vendredi dernier réunion du FCBNI à St Chef. Point sur l'utilisation du stade à faire.

La séance est levée à 20h29.